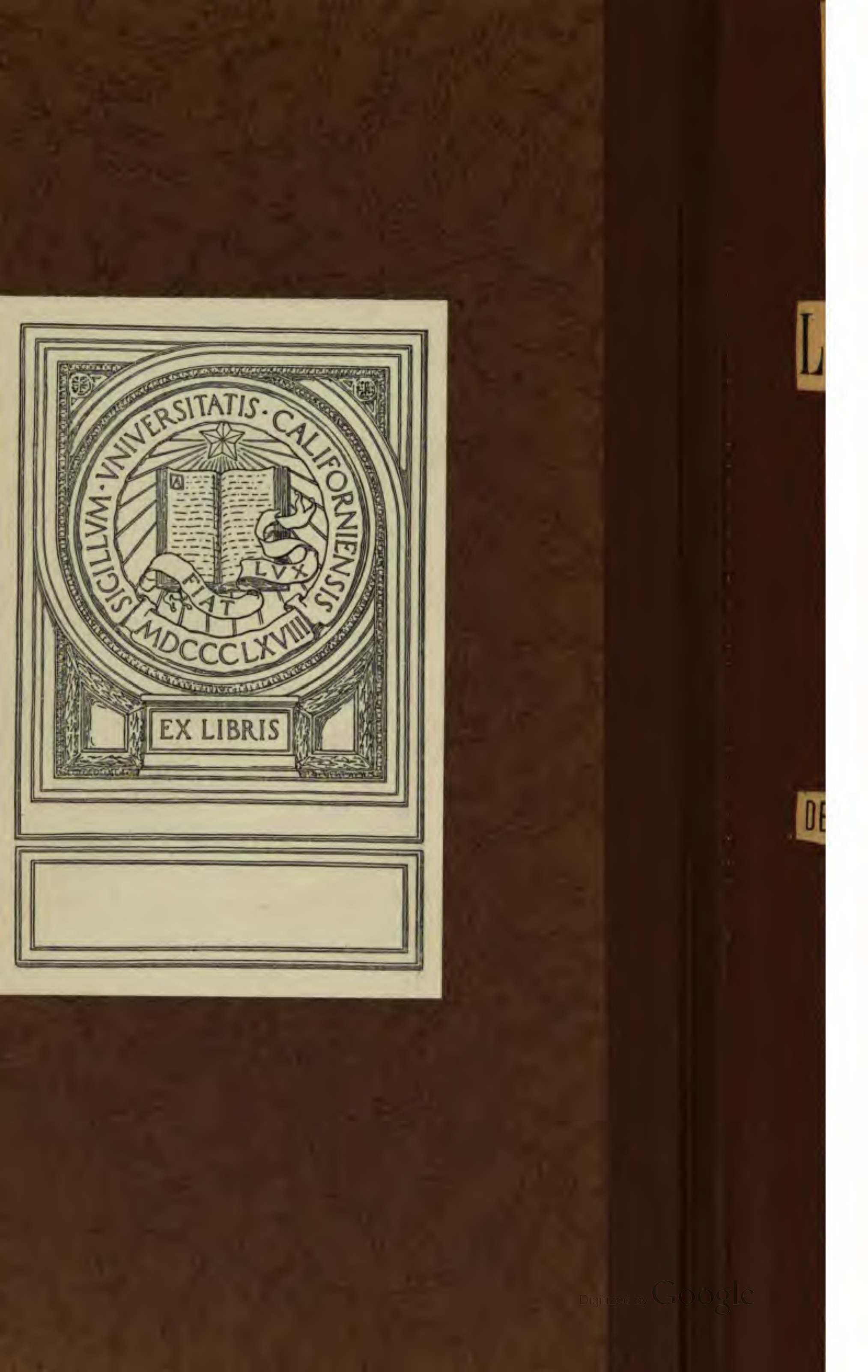

UC-NRLF
$B 39 060


SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
LVX
FIAT
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

ASSOCIATION

DE

L'INDUSTRIE FRANÇAISE

Fondée pour la Défense du Travail National

VŒUX

ÉMIS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DISCOURS

DE MM. ACLOCQUE, FERAY, POUYER-QUERTIER

PARIS

ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE

26, BOULEVARD DES ITALIENS, 26

1884

ASSOCIATION

DE

L'Industrie Française

26, BOULEVARD DES ITALIENS, 26

L'*Association de l'Industrie Française*, fondée pour la défense du travail national, et qui a déjà si énergiquement soutenu sa cause, a eu, le 9 décembre dernier, son assemblée générale. Le journal le *Travail National*, organe de l'Association, a donné, dans son numéro du 21 décembre, le compte rendu détaillé de cette réunion. En attendant que ce compte rendu et le rapport du Comité sur les travaux de l'année puissent être réunis en brochure, on a pensé qu'il pouvait être utile de publier les voeux adoptés par l'assemblée et les discours prononcés au dîner qui a réuni, le même jour, les membres de l'Association présents à Paris.

VŒUX

Émis par L'ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE
dans l'Assemblée générale du 9 décembre 1884

PROTESTATION CONTRE L'ADMISSION TEMPORAIRE DES FILÉS DE COTON. — ABROGATION DE L'ART. 5 DE LA LOI DU 5 FÉVRIER 1836.

1er vœu. — « L'Association de l'Industrie Française,

« Considérant que l'industrie lyonnaise des tissus mélangés qui a demandé l'autorisation de recevoir temporairement en franchise les fils de coton au-dessous du n° 50, est en progrès, quant à la production et à l'exportation de ces tissus, dont l'importation diminue, et se trouve, dès lors, dans une situation plus favorable que celle des autres industries, et que celle où elle était elle-même il y a quatre ans ;

« Considérant qu'elle peut se procurer en France tous les filés nécessaires à sa fabrication ;

« Que la mesure réclamée ne lui procurera aucun avantage ;

« Qu'elle causera au contraire un préjudice certain à la grande industrie de la filature ;

« Qu'elle tendrait, en faussant l'application de la loi de 1836, à convertir en règle une exception qui n'a été admise que pour des cas tout à fait spéciaux, et à modifier, en réalité, sans l'aveu du Parlement, les tarifs de douane qu'il a établis et sur la stabilité desquels l'industrie nationale était autorisée à compter ;

« Considérant qu'une proposition de loi demandant l'abrogation de l'art. 5 de la loi du 5 juillet 1836 a été déposée au Sénat,

« Émet le vœu :

« Que le décret du 18 septembre 1883, qui a prononcé l'admission temporaire des fils au-dessus du n° 50, soit rapporté ; que la demande en admission temporaire des fils de coton au-dessous du n° 50 ne soit pas accueillie ;

« Que la proposition soumise au Sénat tendant à ce qu'à l'avenir les admissions temporaires ne soient autorisées que par une loi, soit promptement discutée et votée, et qu'il soit statué en même temps que, dans le délai d'un an à dater de la promulgation de la loi, tous les décrets concédant des admissions temporaires devront être soumis à revision. »

AGRICULTURE

2e voeu. — « L'Association de l'Industrie Française,

« Considérant que l'industrie et l'agriculture sont solidaires, que l'une ne peut souffrir sans que l'autre souffre et, réciproquement, que la prospérité de l'agriculture amène la prospérité de l'industrie,

« Emet le vœu :

« Que les pouvoirs publics accueillent au plus tôt les propositions adoptées dans la réunion des agriculteurs de France pour l'élévation des droits sur les produits agricoles. »

COMPOSITION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

3e voeu. — « L'Association de l'Industrie Française,

« Considérant que le Conseil supérieur du

commerce et de l'industrie doit avoir pour mission de renseigner le gouvernement sur les besoins et les aspirations de l'industrie et du commerce ;

« Considérant que pour que cette représentation ne soit pas faussée, il est indispensable que tous les membres de ce Conseil, sans exception, soient choisis à l'élection par les industriels et les commerçants,

« Emet le vœu :

« 1° Que le Conseil supérieur du commerce et de l'industrie soit composé de membres élus par chaque Chambre de commerce de France ;

« 2° Que le gouvernement ne puisse adjoindre à ces membres élus que des personnes prenant part aux délibérations du Conseil, avec voix consultative seulement. »

RÉFORME DU RÉGIME DOUANIER DES COLONIES

4e vœu.—« L'Association de l'Industrie Française,

« Considérant que si la question de l'assimilation de l'Algérie à la métropole, sous le rapport des douanes, qui est à la veille d'être réalisée, va donner une satisfaction légitime à de nombreuses industries de la mère-patrie, ces industries attendent encore avec impatience le rapport de la commission qui reste saisie de l'autre partie de la proposition de M. Peulevey, relative aux autres colonies régies par le sénatus-consulte du 4 juillet 1866 ;

« Considérant que notre exportation aux colonies est inférieure de 20 millions à ce qu'elle était il y a 20 ans, tandis que l'importation étrangère y a augmenté de 150 millions ;

« Considérant que la substitution des droits spécifiques aux droits *ad valorem* dans le tarif géné-

ral et dans le tarif conventionnel rend nécessaire le remaniement du tarif douanier de la Corse ;

« Considérant que dans les colonies qui ne sont pas régies par le sénatus-consulte et dans les colonies nouvelles où le gouvernement reste maître de son action, il est juste que l'industrie et le commerce de la mère-patrie soient défendus par des mesures qui assurent des débouchés nouveaux à leur exportation, sur ces terres que la France a occupées au prix du sang de ses soldats et de nombreux sacrifices,

« Exprime ses remerciements aux pouvoirs publics pour les mesures adoptées en ce qui concerne l'Algérie, et émet le vœu :

« Que le Parlement soit mis à même de statuer le plus promptement possible sur l'autre partie de la proposition de M. Peulevey, relative à l'assimilation douanière des colonies régies par le sénatus-consulte de 1866 ;

« Que le régime douanier de la Corse soit remanié ;

Emet également le vœu, en ce qui concerne les autres colonies et les colonies nouvelles, que le gouvernement y fasse au commerce et à l'industrie une situation privilégiée, qui les empêche tout d'abord d'être écrasés par la concurrence des étrangers plus favorisés sous le rapport des matières premières, ou de la main-d'œuvre, ou des transports, et qu'en aucun cas, il n'y établisse des droits qui soient inférieurs à ceux de la métropole. »

DEMANDE DE RÉSERVE POUR L'INDUSTRIE NATIONALE DES COMMANDES DE L'ÉTAT

5e vœu — « L'Association de l'Industrie Française renouvelle avec les plus vives instances le vœu qu'elle a formé pour que l'Etat réserve à la

production nationale les fournitures et travaux par lui commandés, et pour que M. le Ministre des travaux publics veuille bien insister auprès des grandes Compagnies afin qu'elles adoptent la même règle. »

APPLICATION DES AMENDES POUR FAUSSES DÉCLARATIONS DE DOUANES

6e voeu. — « L'Association de l'Industrie Française émet le vœu que les amendes imposées pour fausses déclarations de douanes soient appliquées dans leur entier, et qu'il ne puisse être fait à cet égard aucune réduction par voie de transaction. »

RÉPRESSION DES FRAUDES SUR LES PRODUITS FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

7e voeu. — « L'Association de l'Industrie Française,

« Considérant que les lois actuelles ne permettent pas de réprimer certaines fraudes dont le commerce et l'industrie sont victimes,

« Emet le vœu :

« Que la proposition de loi pour réprimer la fraude des produits français à l'étranger déposée au Sénat soit discutée le plus tôt possible. »

TRAITÉS DE COMMERCE

8e voeu. — « L'Association de l'Industrie Française renouvelle le vœu tendant à ce que le gouvernement ne contracte à l'avenir aucun nouveau traité de commerce, ne fasse aucune concession nouvelle et donne à toutes les conventions la même échéance, celle des traités déjà passés. »

APPLICATION DU TARIF DES DOUANES.—ASSIMILATION D'ARTICLES OMIS AU TARIF

9e voeu. — « L'Association de l'Industrie Française, en renouvelant le vœu tendant à ce que les contestations qui s'élèvent au sujet de l'application du tarif des douanes, entre l'administration et les importateurs étrangers, et qui sont déférées au Comité consultatif, ne soient pas réglées sans que les industriels français intéressés soient appelés à présenter leurs observations,

« Demande que les mêmes garanties soient prises lorsqu'il s'agit de statuer sur l'assimilation d'articles omis au tarif des douanes. »

CHEMINS DE FER. — TRANSPORTS

10e voeu. — « L'Association de l'Industrie Française émet le vœu :

« Que M. le Ministre des travaux publics veuille bien examiner, dans le plus bref délai possible, les propositions de tarifs qui lui sont soumises par les Compagnies de chemins de fer, de façon à leur accorder promptement l'homologation nécessaire, ou, s'il ne les juge pas acceptables, de les renvoyer à une nouvelle étude des Compagnies, pour ne pas laisser en suspens et en souffrance les grands intérêts commerciaux et industriels qui dépendent de la mise en application de ces tarifs;

« Qu'il procède le plus tôt qu'il le pourra, selon que l'engagement en a été pris dans l'Exposé des motifs du projet de loi relatif aux conventions, à la revision des tarifs d'importation, dits de pénétration, de manière à ne plus permettre que les Compagnies de chemins de fer, par des diminutions de taxes, appliquées aux produits

étrangers importés en France, au détriment des produits similaires français, *et au détriment des intérêts des Compagnies elles-mêmes*, annulent, en fait et contre toute justice, les droits de douane perçus à la frontière en vertu des lois de l'Etat. »

Le vœu suivant a été ajourné, mais on le reproduit pour provoquer, s'il y a lieu, des observations.

« L'Association de l'Industrie Française,

« Considérant qu'en présence de l'impossibilité où se trouve la production française, aux prises avec la concurrence étrangère, d'élever incessamment les salaires, il importe de concilier ses intérêts avec ceux des ouvriers en cherchant à procurer à ceux-ci les moyens d'améliorer leur sort;

« Considérant que les Sociétés coopératives de consommation bien organisées et largement répandues leur procureraient des avantages incontestables;

« Qu'il importe dès lors de les mettre partout à même d'apprécier les bienfaits de ces associations, et d'en comprendre l'organisation,

« Emet le vœu :

« Que M. le Ministre du commerce veuille bien ordonner la recherche et l'étude de tout ce qui s'est fait à cet égard en France et à l'étranger, et qu'il fasse connaître le résultat de ces études dans des publications populaires, mises à la portée de tous, et répandues dans tous les centres industriels. »

Le 9 décembre au soir, un banquet réunissait, dans les salons du Grand-Hôtel, un grand nombre des membres de l'Association qui avaient assisté à l'assemblée de l'après-midi.

Au dessert, M. Aclocque, président du banquet, se lève et porte le toast suivant :

M. Aclocque. — Messieurs, c'est à l'absence de notre excellent ami, M. Jullien, que je dois l'honneur bien inattendu de présider cette réunion. Voulez-vous me permettre de profiter de l'occasion qui m'est offerte pour remplir une mission dont j'ai été récemment chargé ?

J'assistais, il y a quelques jours, à une réunion nombreuse d'ouvriers de l'un des centres industriels du Midi. Après le banquet, des discours furent prononcés, roulant tous, vous n'en doutez pas, sur la crise actuelle, crise dont aucun de nous ne saurait aujourd'hui mesurer l'intensité ni prévoir les conséquences. (C'est vrai ! Très bien !)

Laissant de côté toutes les causes de cette crise qui présentent des caractères politiques et deviennent des motifs de division et qui, soutenues par les uns, combattues par les autres, peuvent nous empêcher de continuer à marcher, la main dans la main, en poursuivant l'œuvre que nous avons entreprise, un orateur nous disait : Nous autres gens de travail, nous ne devons nous occuper que de ce qui entrave le travail ; or, l'entrave vient de l'inondation de la France par les produits étrangers, et si cette inondation s'est produite, c'est qu'ils ont été beaucoup trop nombreux, ceux auxquels nous avions confié la mission de nous défendre, qui ont oublié de s'inspirer de nos véritables intérêts. Oui, nous pouvons dire qu'ils ont méconnu ces intérêts, qu'ils n'ont pas su les étudier et que c'est là le motif qui les a empêchés de les défendre. Mais, à côté de ceux-là, il en est d'autres dont le dévouement ne nous a jamais fait

défaut, que nous avons vus constamment sur la brèche, soutenant partout ce qui fait la véritable grandeur et la véritable sécurité de ce pays, c'est-à-dire le travail qui, en assurant le pain à nos enfants, constitue en même temps la fortune et garantit l'indépendance de la France. (Bravos et applaudissements.)

A ceux-là, nous devons exprimer toute notre reconnaissance — et, se tournant vers moi, l'orateur me disait : Vous leur porterez, monsieur, l'expression de nos sentiments de reconnaissance.

En entendant ces paroles, je me sentais fier et heureux. Oui fier, messieurs, parce que ceux qui me chargeaient de vous reporter l'expression de ces sentiments généreux étaient vraiment des cœurs français. (Nouveaux applaudissements.)

C'étaient des ouvriers honnêtes, courageux, reconnaissants; ils n'étaient pas de ceux que vous trouvez dans les meetings, cherchant à ameuter leurs camarades pour en faire des victimes, jetant partout le trouble et le désordre. Ils étaient bien ces hommes qui, dans leur situation modeste, font, par leur travail, la grandeur et la prospérité de notre pays. (Vifs applaudissements.)

L'expression de leurs sentiments, je devais vous l'apporter ici, car j'y ai été formellement invité et l'orateur, très applaudi de ceux qui l'écoutaient, me disait : Il y a, messieurs, des noms qui sont devenus légendaires parmi nous : ceux de MM. Feray, Pouyer-Quertier, Claude des Vosges, Noblot, au Sénat ; de MM. Méline, des Rotours, à la Chambre, et bien d'autres noms encore de membres du Parlement dont nous ne voulons pas connaître les opinions, mais qui, sans distinction de parti, se sont faits les représentants et les défenseurs de nos intérêts.

Je vous disais tout à l'heure, messieurs, que

j'étais heureux, car c'était la première fois que ceux que nous défendons m'autorisaient à venir au milieu de vous pour vous remercier de vos efforts, et j'ai reçu le mandat de confondre dans ces remerciements tous les membres de l'Association de l'Industrie Française, tous ceux qui, dans la presse comme à la tribune, se sont dévoués à la défense du travail national.

Oui, messieurs, j'ai dit que j'étais heureux de voir, au milieu de tant d'épreuves, ce nouveau symptôme d'un revirement dans l'opinion publique en faveur de notre cause. Je vous demande de saluer ce revirement, de le saluer avec moi en portant la santé de ceux que nous avons toujours rencontrés partout, portant haut le drapeau de l'Association, consacrant leur talent et leur expérience à la défense du travail de nos ouvriers, de ceux mêmes dont je suis chargé de vous témoigner la gratitude.

Je vous propose donc, messieurs, de porter la santé des orateurs qui, à la Chambre et au Sénat, se sont faits les défenseurs de la cause que nous soutenons avec conviction, parce que c'est la cause sacrée des intérêts de notre pays. (Applaudissements prolongés.)

Je reçois à l'instant, messieurs, une dépêche de notre excellent ami M. Courant qui exprime ses regrets d'être retenu loin de vous.

M. Feray. — Messieurs, comme doyen de l'Association... (Salve d'applaudissements) je prendrai le premier la parole pour remercier M. Aclocque, mon excellent ami et fidèle compagnon dans la défense de l'industrie française, et pour le prier de remercier de ma part ces ouvriers qui ont si bien compris où était leur véritable intérêt, quels étaient leurs vrais amis, ceux qui seront toujours et partout avec eux. (Nouveaux applaudissements.)

Maintenant, une croisade est faite contre nous; je n'en ai pas bien peur... (Bravos.)

M. POUYER-QUERTIER. — Vous êtes trop brave pour cela !

M. FERAY. — Mais il m'est impossible de n'en pas parler.

Mes amis et moi, nous sommes donc les chevaliers du pain cher, de la viande chère. L'auteur de l'article a oublié une troisième qualité dont je me glorifie :

Nous sommes aussi les chevaliers du vin cher !... (Rires et applaudissements.)

Car si le Sénat, qui regrette un peu de ne l'avoir pas fait, avait voulu nous suivre lorsque nous avons proposé de mettre 6 francs de droit par hectolitre sur les vins étrangers, tandis que nos vins sont taxés à 27 fr. 50 en Prusse, à 30 francs en Autriche, etc.; si l'on avait voulu, dis-je, nous suivre et mettre un droit de 6 francs par hectolitre sur les vins étrangers, l'ouvrier français n'aurait pas payé son verre de vin un centime plus cher, parce que la différence reste toujours entre les mains des intermédiaires. L'année dernière, à pareille époque, quand le ministre des finances était à la recherche des 45 millions qui lui manquaient pour équilibrer son budget... (Rires)... ces millions, nous les lui avions donnés, il n'en a pas voulu; s'il avait consenti à accepter notre droit de 6 francs sur chaque hectolitre de vin étranger à son entrée en France, il aurait couvert son déficit. (Très bien ! Bravo !)

Ainsi, il est bien entendu, suivant nos adversaires, que nous sommes les chevaliers de la nourriture chère.

Voyons un peu, très brièvement, en quoi consiste la nourriture chère. Vous savez que la propriété foncière a baissé de 40 0/0; il n'y a pas, en France, un cultivateur de blé qui arrive

à joindre les deux bouts, comme on dit vulgairement. A côté de cela, les ouvriers paient le pain 30 centimes par kilo. Si l'on met un droit de 3 francs sur le blé étranger, au lieu du droit de 60 centimes qui existe aujourd'hui, il s'agit de savoir quel effet cela produira sur l'alimentation de l'ouvrier. Je vous demande pardon de vous citer des chiffres, mais il le faut. (Parlez ! Très bien !)

100 kilos de blé produisent 70 kilos de farine et 91 kilos de pain ; or, si vous voulez faire le calcul de ce que l'augmentation de 2 fr. 40 par cent kilos dans le droit sur le blé produira d'augmentation sur le prix du pain, vous verrez que le prix du pain montera de 3 centimes 63 centièmes par kilo, c'est-à-dire que, pour un ménage moyen d'ouvrier, composé de l'homme, de la femme et de deux enfants, consommant 2 kilos de pain par jour, le pain de quatre livres augmentera de 5 centimes 1/4.

Voilà ce que produira, pour l'ouvrier, un droit de 3 francs sur le quintal de blé ; un droit de 5 francs ne produirait pas une augmentation de 9 centimes sur un pain de quatre livres. (Très bien ! très bien !)

Est-ce que vous croyez que c'est quelque chose pour l'ouvrier ? Mais non, ce n'est rien !

Si l'industrie est prospère, l'ouvrier fait sa journée entière ; si elle ne l'est pas, il n'en fait au contraire que la moitié ou les deux tiers. Prenez, par exemple, l'ouvrier de Paris — je parle de l'ouvrier de Paris parce que je suis président de la Chambre syndicale des chaudronniers-mécaniciens et fondeurs, — la journée de cet ouvrier est en moyenne de 6 francs ; s'il ne fait que la moitié de cette journée, comme cela arrive fréquemment maintenant, il ne gagne plus que 3 francs, ou, si vous préférez, ne faisant qu'une journée sur deux, il n'a gagné, à la fin de la semaine, que 18 francs.

Or, si l'on met un droit de 3 francs sur le blé, il paiera, comme je viens de vous le dire, 5 centimes 1/4 de plus le pain de quatre livres ; mais si, par suite de cette augmentation, l'agriculture se relève, alors l'agriculteur, gagnant bien sa vie, achètera les produits de l'industrie, la prospérité d'une industrie rejaillira sur une autre et l'ouvrier des villes, comme celui des campagnes, fera sa journée complète et aura un salaire rémunérateur et assuré. Il gagnait 18 francs en travaillant une demi-journée, il en gagnera 36. Qu'est-ce donc que sa dépense de 38 centimes de plus pour son pain, au bout de la semaine, quand il a, dans le même temps, gagné 18 francs de plus ? (Applaudissements.)

Croyez bien que si vous offriez aujourd'hui à l'ouvrier de faire ses semaines complètes, avec son salaire entier, à la condition de payer, au bout de ses six jours de travail, 38 centimes de plus pour son pain, il se hâterait d'accepter. (Très bien ! très bien !)

Eh bien, c'est là ce que nous voulons ; l'agriculture française, c'est la masse énorme des consommateurs du pays ; si cette masse était réduite à la misère, elle ne pourrait plus faire vivre nos industries ; le sort de l'industrie est donc fatalement attaché à celui de l'agriculture ; le jour où l'agriculture mourra, l'industrie ne tardera pas à mourir à son tour. (Très bien ! — C'est évident ! — Bravos et applaudissements.)

Avant de me rasseoir, messieurs, je veux porter la santé de celui qui a été le défenseur infatigable de la production nationale, de mon excellent ami Pouyer-Quertier, à qui aucune fatigue n'a jamais coûté et qui trouve le moyen d'être, en quelque sorte, partout à la fois, d'un bout de la France à l'autre, pour défendre les intérêts de l'agriculture et de l'industrie françaises.

Jamais on ne l'a trouvé en défaut, jamais les

arguments ne lui ont manqué... (Très bien ! très bien !) et l'on peut dire que son talent est à la hauteur de son zèle et de son dévouement à la grande cause de l'industrie nationale.

A la santé de M. Pouyer-Quertier !

(Double salve d'applaudissements. — Bravos prolongés.)

M. Pouyer-Quertier. — Messieurs, comment répondrai-je au toast si sympathique, si bienveillant que vient de me porter mon plus ancien ami en industrie, M. Feray. M. Feray sait bien que depuis que je m'occupe de toutes les questions qui intéressent et préoccupent ce pays, c'est avec lui que j'ai toujours marché; c'est son exemple que j'ai constamment suivi; je n'ai jamais cessé d'approuver la ligne de conduite qu'il nous traçait encore tout à l'heure et dans laquelle nous avons été et nous sommes toujours décidés à nous tenir étroitement liés et unis ! (Très bien ! très bien !)

Je porterais la santé de M. Feray, de notre vénérable et excellent président, de cet homme que nous aimons de tout notre cœur, qui a été, depuis le commencement de sa carrière, le plus dévoué défenseur de l'industrie, de l'agriculture et du commerce français, si je n'avais à réunir ce toast en un toast beaucoup plus général, dans lequel je veux confondre le sien. Il sera, j'en suis sûr, le premier à s'associer à ma pensée. Je porte un toast, messieurs, à la solidarité de tous ceux qui contribuent, par le travail, à la prospérité et au développement de la fortune publique, à la richesse de notre patrie !

Je bois, messieurs, à l'avenir de l'agriculture française, à l'avenir de l'industrie française, à l'avenir du commerce français ; je bois à la santé des patrons et des ouvriers de l'industrie, du commerce et de l'agriculture ! (Applaudissements répétés.)

Oui, messieurs, nous sommes tous solidaires, dans le travail national, nous défendons tous la même cause, nous voulons tous la grandeur et la prospérité de notre pays; et, comme le disait si bien tout à l'heure mon honorable ami et patron, M. Feray, lorsque l'agriculture souffre, ni l'industrie ni le commerce ne peuvent prospérer. Lorsque nous entendons dire de la ligue formée contre nous, qu'elle est faite contre des hommes qui réclament le renchérissement de la viande et le renchérissement du pain, nous répondons que nous, nous organisons une ligue contre des hommes qui ont ruiné déjà, par l'application partielle de leurs néfastes doctrines, un grand nombre de nos industries, et qui, en attaquant, aujourd'hui, les 26.000.000 d'agriculteurs dans leur travail, menacent l'existence même de l'ouvrier de nos villes, aussi bien que de celui de nos campagnes. Ce que nous voulons, nous, c'est que le travail prospère, sous toutes ses formes, qu'il soit agricole, industriel ou commercial!... (Très bien! très bien!)

Vous, nos adversaires, au contraire, que voulez-vous? Vous voulez la vie à bon marché... mais comment? Par la misère universelle; vous voulez que l'ouvrier français lutte contre l'esclave, contre le noir, contre le Chinois, contre l'Indien, qui gagne 30 centimes par jour, et qui cultive un sol qui ne vaut pas dix francs l'hectare, et à un moment où les distances n'existent plus. C'est là votre idéal? Eh bien! gardez-le! car si tous les produits du sol en France ne doivent plus représenter que la valeur infime des produits des Indes ou de l'Amérique, où le producteur français se procurera-t-il les sommes nécessaires pour payer ses ouvriers?

Qu'en résultera-t-il, pour celui qui tire du sol les éléments indispensables à notre vie? Si vous donnez tout à vil prix, dites-moi donc, ainsi que le demande, avec raison, mon hono-

rable ami M. Noblot, dans quelle mine vous trouverez l'argent pour payer ce que vous achèterez ? Voulez-vous donc faire faire l'aumône au pauvre par le mendiant ? (Très bien ! très bien !)

Comment voulez-vous que l'agriculteur paye bien ses ouvriers quand il ne récoltera que des produits sans valeur ? Si le blé est sur le marché à 12 ou 13 fr. l'hectolitre, alors qu'il revient à 20 fr. à notre agriculteur, qu'est-ce que l'agriculteur peut donner à ses ouvriers ? Il les renverra de la ferme et les enverra à l'Etat pour qu'il les nourrisse. (Très bien ! très bien !) Allez donc trouver où vous pourrez votre existence ? Le pain est à vil prix, la vie est à bon marché, vous n'avez plus de travail, plus un sou pour payer les nécessités de la vie ; néanmoins, vous devez être heureux, car les théoriciens de la vie à bon marché vous l'ont promis : allez leur demander l'aumône, car ils ont ruiné le travail qui vous faisait vivre et faisait votre aisance et votre prospérité. Qu'ils se rendent donc en Angleterre ces économistes ; ils nous citent toujours ce pays pour exemple. Eh bien, là, ils trouveront les produits de l'industrie dégrevés de toutes charges, ils y trouveront aussi une agriculture absolument en détresse, et les produits de tous les pays du monde à bas prix !

En Angleterre, messieurs, il n'y a pas de droits sur les céréales, ni sur les bestiaux, ni sur les matières premières servant à l'industrie. Ainsi, tout doit être à bon marché, aussi quelle prospérité ! (Rires et applaudissements.) Sans doute, l'agriculture, en France, n'est pas heureuse, mais si vous voulez passer avec moi le détroit, je m'engage à vous démontrer, en 48 heures, qu'en Angleterre le sol n'a plus de valeur, que l'ouvrier ne gagne plus rien, que les villes sont encombrées de misérables et d'affamés. Je lisais encore ce matin que la ville de Londres a à soutenir 200.000 hommes sans ressources auxquels

il faut donner du pain, qu'il y a 600.000 enfants dont on cherche à conserver la vie à l'aide du *penny-dinner*, c'est-à-dire du dîner à 2 sous. (Mouvement. — Très bien! très bien!) Est-ce là la prospérité que vous nous promettez et que vous nous offrez, partisans de la vie à bon marché? Nous la repoussons comme une détestable ironie. Nous voulons vivre par le travail; nous voulons que celui qui produit soit largement récompensé de la peine qu'il prend et des risques qu'il court; nous voulons aussi que l'ouvrier qui contribue à la production gagne de bons salaires, — non seulement qu'il gagne de bons salaires, mais que ces salaires lui soient assurés, qu'il ait de la stabilité dans son travail, qu'il soit certain du lendemain, qu'il soit encouragé à fournir un bon travail à l'homme qui l'occupe, qu'il ait son pain assuré et non seulement le sien, mais celui de sa femme et de ses enfants! Envoyez vos adeptes manger à Londres le *penny-dinner*, le dîner à deux sols, le dîner à bon marché. C'est votre vie à bon marché, c'est la solution de votre problème, elle n'est pas engageante. (Bravo! bravo!) Mais, pour nous, représentants de l'agriculture française, nous répudions vos présents et voulons conserver à nos populations laborieuses, l'aisance et le bien-être qu'elles ont trouvés à d'autres époques, où vous n'étiez pas venus jeter un trouble désastreux dans l'économie générale de notre pays. (Bravo! bravo!)

Que n'ont pas annoncé les économistes, à la tribune, dans les Chambres et dans leurs journaux, quand, il y a trois ans, on a supprimé les importations des lards américains? Que de phrases n'ont-ils pas débitées? Le prix du porc devait monter à des prix insensés! on allait priver les pauvres et les ouvriers nécessiteux d'une nourriture abondante et saine, etc., etc.!... Eh bien! les faits sont là, ils parlent assez haut d'eux-

mêmes : le lard n'a jamais été à meilleur marché qu'il n'est aujourd'hui. La production française a augmenté dans d'énormes proportions; et les populations ont tout ce qu'elles peuvent réclamer.

Quand l'agriculture française aura la même sécurité pour les céréales, qui peut l'empêcher d'arriver au même résultat pour le blé, le seigle, l'orge, etc., etc. ?... Et d'ailleurs, le consommateur dût-il subir une augmentation de 5 ou 10 centimes par pain de 4 livres, qui nourrit un ménage, que serait-ce que cette minime élévation de prix, s'il devait en résulter une augmentation de travail, c'est-à-dire de salaire? Au bout de six jours, cela fait 30 centimes; au bout de sept jours de la semaine, cela fait 35 centimes, car, en définitive, il faut manger le dimanche aussi! (Rires.) Qu'est-ce donc que ces 35 centimes par famille à dépenser, s'il entre 30 fr. de plus dans le ménage?

On a espéré égarer l'ouvrier avec ces mots mensongers et trompeurs : la vie à bon marché! Eh bien! oui, nous sommes les défenseurs des produits agricoles, parce que nous sommes certains de donner le triple de travail et de salaire à nos ouvriers pour acquérir le nécessaire! (Vifs applaudissements.)

Je sais bien qu'on ne peut pas faire ici un grand discours et que vous connaissez toutes ces questions aussi bien que moi, mais ce qui se dit ici a un retentissement, toutes les paroles que nous prononçons se répercutent de ville en ville et de village en village. M. Aclocque a bien voulu dire, il y a un instant, qu'on se souvenait des noms de MM. Feray, Claude, Pouyer-Quertier... et de ceux de tous les hommes qui défendent les salaires de nos ouvriers et dont les paroles ont parcouru la France d'un bout à l'autre.

Si ce souvenir reste vivace, c'est que nous sommes dans la vérité et que nos adversaires

sont dans le faux ; c'est que nous proposons des remèdes à la déplorable situation actuelle et que nos adversaires ne nous offrent que des phrases. Depuis 25 ans, nous luttons contre eux. Quels résultats a amenés l'application de leurs doctrines ?

Ils avaient promis aux ouvriers de Paris le développement de l'exportation de leurs produits.

Qu'est-il arrivé ? L'article de Paris, la lingerie et les vêtements, exportait en 1859 pour 120 millions ; il exporte aujourd'hui pour 50 millions, on lui a donc enlevé 70 millions ; or, vous savez que la matière première ne compte pour presque rien dans tous ces objets, c'est donc sur les salaires des femmes de Paris surtout que ces 70 millions ont été pris. Il n'est pas de résultat plus triste que celui-là. Il n'y a rien de plus navrant que de voir ces malheureuses ouvrières auxquelles on a enlevé, avec les traités de 1860, la moitié de leur travail !

Elles trouvent qu'elles ne gagnent pas assez, et elles ont raison ! Il en est de même pour tous les objets de l'industrie parisienne, pour les meubles, par exemple. Je lisais, il y a quelque temps, qu'il était entré en France pour 75 millions de kilos de meubles ; je ne sais pas combien cela peut faire de tables, de chaises, etc., mais ce qu'il y a de sûr, c'est que les ouvriers de Paris ne les ont pas faits et que tout cela sort de la Forêt Noire, de l'Allemagne, de la Norvège, etc.

A l'heure qu'il est, on nous envoie de l'étranger des portes, des fenêtres, des parquets tout faits, tout assemblés, il n'y a plus qu'à les poser, et l'ouvrier de Paris doit être absolument satisfait puisque, suivant les idées libre-échangistes, ces objets arrivent à meilleur marché qu'il ne peut les produire.

Suivez donc le conseil des Anglais ; ne vous salissez pas les mains ni le visage à extraire de la houille ou produire du fer : ils s'en chargent pour vous ! Si vous n'avez rien à faire, jouissez des rayons du soleil de votre beau climat de France ; si, en agriculture, le blé, la betterave ne vous rapportent plus rien, faites des groseilles et des sirops ! Vous en pourrez nourrir le monde entier ; mais aussi, à quel prix les vendrez-vous ??...

Je le répète, depuis que nous défendons cette cause, nous avons toujours été dans le vrai, et ce qui le prouve le mieux, ce sont les événements actuels. Aujourd'hui, Dieu merci ! chacun a fait un retour sur soi-même ; on paraît commencer à se dire : Cette vie à bon marché n'a pas produit les heureux résultats que nous en attendions ; les produits agricoles n'ont plus de valeur, le paysan ne peut plus vivre ; le fermier ne paye plus son propriétaire ; le propriétaire ne peut plus entretenir de ferme ni y faire des améliorations : dès lors, l'ouvrier des champs voit baisser son salaire ; il n'a plus rien à faire dans la ferme. Que voulez-vous qu'il devienne ? (Très bien ! très bien !) Qu'il vienne à Paris se perdre dans nos rues, pour y manquer de travail dès le lendemain de son arrivée et tomber dans la misère et à la charge de la charité publique ? (Très bien ! très bien !) C'est là ce qui attend fatalement les ouvriers qui abandonnent les campagnes pour venir à Paris.

Je veux admettre, messieurs, que les hommes qui prêchent ces doctrines-là sont innocents... mais ce sont, inconsciemment, de grands coupables, car ils poussent les ouvriers, que la campagne ne peut plus nourrir, à se diriger vers les villes où ils viennent mourir de faim. (Approbation.)

Ah ! si l'on pouvait nous présenter l'Angleterre dans une situation de prospérité unique dans le

monde, je vous dirais : Ceci mérite votre examen; et il faut peut-être suivre l'exemple de ce pays. Mais quoi ?... Il n'y a pas de nation où les salaires aient été plus réduits qu'en Angleterre : à Manchester, à Burnley, à Blackburn, dans tout le Yorkshire et le Lancashire, ils ont été abaissés dans des proportions énormes, depuis plusieurs années, à plusieurs reprises, et n'ont jamais été relevés. Dans les campagnes, la misère a atteint les dernières limites ; le fermage n'existe plus, les fermiers occupent la terre pour le compte des propriétaires, sans être sûrs de pouvoir leur procurer une rente quelconque.

La détresse universelle, voilà ce qu'a produit le *free-trade* en Angleterre, autrement dit : la vie à bon marché. (Très bien ! très bien !) Et c'est là le régime auquel on veut nous amener ? Mais, nous Français, nous ne sommes pas dans les mêmes conditions que l'Angleterre, nous sommes un pays continental, obligé d'entretenir une armée colossale pour la sauvegarde de notre indépendance; il nous faut une marine puissante et dispendieuse à cause même de ce voisinage avec notre bonne amie l'Angleterre ; tout cela nous crée des charges qu'elle ne supporte pas. Si, demain, nous ne produisions plus de blé, et que des difficultés surgissent entre nous et nos voisins, soit d'outre-Rhin soit d'outre-Manche, où irions-nous chercher notre subsistance ?

M. Noblot. — C'est alors que le pain serait cher !

M. Pouyer-Quertier. — Non, non ! que la France reste ce que Dieu l'a faite, une puissance continentale; Dieu lui a dit : Tu feras du blé ! — Il faut qu'elle en fasse ! il lui a dit : Tu feras des bestiaux ! — Il faut qu'elle en élève !

Quand nous supportons un budget de plus de 4 milliards, que chaque tête de Français paye

115 francs à l'État, que le Parisien paye en outre 72 francs par tête pour droits d'octroi, soit, pour une famille de 5 personnes, 350 francs pour la Ville et 575 francs pour l'État, il ne faut pas que nos adversaires viennent nous dire : Essayez donc de lutter contre l'étranger, perfectionnez vos méthodes industrielles et agricoles ! (Mouvement.) A ces audacieux et coupables théoriciens, répondez : Commencez par faire disparaître ce que nous payons à la Ville, ce que nous payons à l'État; comment voulez-vous que nous luttions si vous ne nous donnez pas la compensation de toutes ces charges? C'est donc l'étranger que vous voulez protéger, contre nous, en surchargeant notre travail d'impôts immenses, inconnus dans aucun autre pays du monde?

Nous ne demandons qu'à travailler, qu'à lutter courageusement; mais on ne lutte pas contre l'impossible. Oui, nous le disons à tous ceux qui nous représentent, qui ont mission de défendre nos intérêts : La France ne recule pas devant la lutte, mais elle réclame l'égalité pour la lutte, c'est-à-dire l'égalité devant l'impôt ! (Bravos ; bravos et applaudissements.) Quand un sac de blé français, avant d'arriver au marché, a donné 5 francs au Trésor, nous demandons que le blé étranger qui use nos routes, nos chemins de fer, — que nous entretenons à nos frais, dont nous payons les garanties d'intérêt, — verse au moins la même somme que nous acquittons nous-mêmes. (Très bien ! très bien !)

Non, nous ne demandons pas la protection ! Notre réclamation, elle se résume dans la vieille formule française : l'égalité devant la loi, l'égalité devant l'impôt ! Donnez-nous la véritable compensation qui nous est due ! Donnez-nous cette égalité ; et nous avons assez de courage pour lutter contre l'étranger ! Si vous nous écrasez de charges, quand l'étranger ne supporte rien, si

forts que nous soyons, nous succomberons; mais l'Etat succombera avec nous, car ses impôts seront détruits, son travail anéanti, et la France ruinée. Et, tout cela, pour obéir à des théories! (Bravo! bravo!)

Comme je le disais dernièrement, dans une réunion d'agriculteurs, je suis voisin des prairies qui ont vu naître *Gladiateur*, dont vous connaissez le nom fameux. Eh bien! si l'on avait mis sur ce cheval deux hommes de mon poids, il serait peut-être arrivé dernier, bien qu'il dût l'emporter sur ses concurrents! (Rires et applaudissements.) Pardonnez-moi d'avoir évoqué au milieu de vous ce souvenir normand : j'ai voulu dire par là que l'agriculture française, comme *Gladiateur*, demande à combattre à armes égales, à égalité de charges; sinon, elle sera vaincue! (Nouvelle approbation.)

Je bois à la solidarité de toutes nos industries; à la solidarité des patrons et des ouvriers, à notre solidarité à tous; car la vérité est, que la fortune des uns fait la fortune des autres; la vie à bon marché, comme la veulent les théoriciens et les promoteurs de la ligue anti-protectionniste, c'est la misère universelle, c'est la réduction à rien de toutes les richesses de la France accumulées par le travail des siècles.

Envoyez ceux qui vous prêchent ces doctrines dans les Indes; là on mange du riz, on se nourrit pour 2 sous par jour; on ne porte pas de vêtements, parce que le climat est assez chaud pour permettre de s'en passer; ils essaieront de cette vie-là, si tel est leur idéal. (Hilarité.) Mais, pour Dieu! qu'ils ne viennent pas comparer notre pays à ces pays barbares et sauvages! Si c'est là vraiment le dernier terme du libre-échange, nous nous offrons à transporter ses partisans dans ces régions sur nos navires, afin qu'ils aient le voyage à bon marché et que rien ne les empêche d'arriver à bon port... (Hilarité prolongée) sur la

terre promise de la vie à bon marché! (Bravo! bravo!)

A vous tous, messieurs, je bois aux véritables défenseurs du travail national! Ce n'est pas devant vous que je m'arrêterai à réfuter les objections des villes qui, comme Marseille, demandent qu'on favorise l'importation des blés étrangers. Marseille est la ville la mieux située pour profiter de tous nos désastres! Eclate-t-il une insurrection en Algérie? — Marseille en profite! — Survient-il une guerre avec l'Orient? — Marseille en profite! — Une mauvaise récolte de céréales survient-elle en France? — Marseille en profite! — La vigne est-elle atteinte par le phylloxera?— Marseille en profite! — L'industrie séricicole est-elle anéantie?—Marseille en profite! — Je souhaite toutes les prospérités du monde à la ville de Marseille; mais, je lui demande de se souvenir qu'en dehors de Marseille, il y a une France qui, en définitive, compte 38.000.000 d'habitants, ce qui est un peu plus que la ville de Marseille.

Je bois, messieurs, au bonheur de vous revoir, vous que je retrouverai toujours au premier rang, quand il s'agira de défendre les intérêts de l'industrie, de l'agriculture et du commerce. Depuis que j'ai l'honneur de me trouver au milieu de vous, messieurs, je n'ai jamais séparé ces divers intérêts du pays; je n'ai jamais soutenu les uns aux dépens des autres, je les ai toujours unis dans la même pensée et j'ai dépensé, à leur service, une égale somme d'ardeur, d'énergie et d'indépendance. (Applaudissements répétés.)

Que Dieu me conserve mes forces quelque temps encore et je vous réponds que j'irai lutter, de nouveau, contre tous ces hommes, qui veulent nous doter de la vie à bon marché, par l'anéantissement du travail de nos populations ouvrières et la réduction de leurs salaires! Sou-

tenez-nous énergiquement, messieurs, et soyez convaincus que nous arracherons enfin le pays à la voie fatale et funeste dans laquelle les théoriciens veulent l'entraîner ! Je bois à vous tous, messieurs ! à l'union, à la solidarité de l'agriculture et de l'industrie françaises ! (Double salve d'applaudissements. — Bravos répétés. — M. Pouyer-Quertier est entouré et félicité par tous les convives.)

0000. PARIS. — IMPRIMERIE CHARLES BLOT, RUE BLEUE, 7.